

Edition française

Supplément de
LA LIBRE PENSÉE INTERNATIONALE
Rédaction et administration :
Ernest Peytrequin, 4, rue de
la Louve, Lausanne (Suisse),
et Evian-les-Bains (France).
Nous serons toujours heureux de publier des
réponses à nos articles. — Nous autorisons
la reproduction de toutes nos études.

La Voix de l'Humanité

Paraît tous les samedis

Le service du journal est gratuit
tant que les circonstances ac-
tuelles dureront. — Prière de
nous adresser les commandes.
La Voix de l'Humanité n'est sou-
tenue que par les cotisations
volontaires des amis de notre
cause ; elles seront toujours
reçues avec reconnaissance.

SANS PITIÉ

Les cruautés commises par les troupes allemandes, en Belgique et en France, ont excité partout une juste indignation.

Nous croyons toutefois qu'on n'a pas interprété d'une manière psychologiquement exacte les motifs qui ont poussé l'armée allemande à commettre ces actes regrettables. On n'a même pas cherché un motif raisonné, on s'est contenté de déclarer que des « barbares » avaient commis ces excès, parce qu'ils étaient des barbares, des Vandales, des Huns, ayant des instincts de sauvages.

On oublie entièrement que le peuple allemand, en état de paix, n'a aucunement des instincts sanguinaires, au contraire : C'est un peuple assez calme, lourd, bon enfant. La vendetta n'existe point en Allemagne. Les crimes passionnels sont relativement rares. L'esprit de discipline, au contraire, est profondément enraciné dans la conscience populaire. Les actes commis ne peuvent donc pas être nés de passions débordantes, ils ne peuvent s'expliquer que par une volonté raisonnée, ils ne peuvent pas être des crimes passionnels, ils ne peuvent être que la conséquence d'un plan général.

En étudiant de près les faits, nous voyons en outre que les excès commis n'ont pas eu lieu au hasard, n'importe où, mais seulement dans deux groupements de localités : 1° là où la destruction d'un village paraissait favoriser les plans offensifs ou défensifs de l'état-major ; et dans ce cas, les villages ont été rasés, sans que la pitié pour le sort des habitants ait eu la moindre place dans les délibérations stratégiques.

2° Là où les habitants avaient opposé une résistance armée à l'envahisseur, à son approche, ou l'avaient assailli après son occupation de la place.

Les grands journaux allemands avouent d'ailleurs et déclarent même hautement qu'on aurait dévasté et qu'on dévasterait à l'avenir toutes les villes et tous les villages, où l'une de ces circonstances « dure nécessité militaire » ou « nécessité de punir des francs-tireurs » se produirait.

Les gouvernements allemands ont toujours eu une antipathie profonde contre toutes les formes de « guerre populaire ». L'humeur tranquille de leurs propres sujets ne s'y prêterait pas. Ils ne pourraient donc pas compter sur l'utilisation de cette méthode de la guerre pour la défense de leur propre territoire.

Toute leur force consiste dans l'appareil d'armées régulières bien outillées d'avance et bien disciplinées. Ils désireraient donc (et ceci est assez raisonnable au point de vue de leur intérêt) que toutes les guerres possibles s'adaptent à ce schéma particulier de guerre entre armées régulières, où ils sont passés maîtres.

Les gouvernants allemands n'ignorent pas que l'autre méthode de guerre, la résistance de la population armée contre l'envahisseur, a joué un rôle principal dans les guerres du passé. Ils n'ignorent pas que c'est la forme classique de la guerre défensive, chère à toutes les démocraties, à tous ceux qui n'éprouvent pas d'inclination pour un système militariste fonctionnant en temps de paix, pour une caste d'officiers dont le métier chéri est de préparer la guerre, mais qui sont prêts à sacrifier leur vie au moment du danger pour la défense de leurs demeures.

Les gouvernants allemands savent tout cela, mais depuis longtemps, ils sont résolus à passer outre et à ne tolérer que cette méthode de guerre qui leur donne la supériorité.

Aux conférences de la Haye, ils se sont opposés à la reconnaissance de la résistance populaire comme méthode de guerre légale. Ils ont obtenu le droit de traiter comme des criminels, c'est-à-

dire, de fusiller, les populations qui se révolteraient après l'occupation de la contrée. Mais ils ont dû céder à la volonté des petites nations qui exigeaient impérieusement la reconnaissance de la levée en masse, si celle-ci se dressait contre l'ennemi qui *approche*, même si aucun appareil militaire formel n'était employé.

La convention qui reconnaît cette résistance populaire, qui défend en conséquence de passer par les armes les habitants qui résistent, a été signée par l'Allemagne ; mais, hélas, on n'en tenait pas plus compte que du traité garantissant la neutralité belge.

On a donc brûlé tous les villages dont les habitants ont tiré sur les troupes allemandes sans faire la différence prévue par la convention de la Haye entre la résistance avant ou après l'occupation de la place. On n'a pas fusillé seulement les habitants armés, au lieu de les considérer comme prisonniers de guerre, comme cela aurait été conforme au traité signé par l'Allemagne, on a tué même les habitants innocents de ces villages qui n'avaient pas pris part à la lutte ; on a fusillé des otages, là où les ordres de réquisition ou autres n'étaient pas assez vite obéis : *On désirait que les nouvelles de ces carnages se répandissent à travers le pays ; on croyait que les habitants des villages avoisinants, craignant de subir le même sort, ne résisteraient plus.*

Ces incendies, ces fusillades, ces pillages ont été donc commis par ordre. La responsabilité en incombe moins aux soldats et aux officiers individuels qu'à l'état-major. Ils ne permettent aucune conclusion sur les instincts sauvages des troupiers, mais simplement sur une mentalité spéciale des dirigeants et sur leur capacité de se faire obéir.

Cette mentalité peut se résumer peut-être en cette phrase : *La pitié leur est étrangère.* L'état-major allemand donne les ordres qui lui paraissent les plus aptes à assurer la victoire sans tenir aucun compte de cette grande qualité morale.

D'autres nations mutilent par colère et épargnent par pitié. La discipline allemande s'efforce et réussit généralement à supprimer des cruautés qui sont étrangères au but de la guerre, mais aucune pitié ne la retient, si la cruauté, en semant la terreur, lui semble être une méthode de guerre aussi efficace indirectement, que le feu des mortiers de 420 mm. l'est d'une manière directe.

* * *

L'étude des mœurs administratives allemandes en temps de paix nous confirme en cette manière de voir. Il n'y a pas lieu, en Allemagne, de craindre l'arbitraire comme en Russie. Si l'on connaît bien les termes du code, on peut s'arranger à vivre assez bien à leur abri. Mais dès qu'il y a discordance, dès qu'on se trouve en opposition avec ce que les dirigeants considèrent comme raison d'Etat (protégée par le code) on est écrasé impitoyablement. Aussi, les Polonais d'Allemagne, les Danois, les socialistes (au temps de Bismarck, lorsqu'ils n'étaient pas encore trop puissants) ont été persécutés, jetés en prison, pourchassés sans aucun égard pour les vies écrasées.

S'il y avait eu une grève générale révolutionnaire en Allemagne, si une agitation violente s'était manifestée dans la rue, on aurait utilisé les mitrailleuses contre le peuple sans reculer le moins du monde devant le nombre des victimes. C'est pourquoi la social-démocratie allemande, connaissant bien son terrain de lutte, n'a jamais employé ces moyens.

Une volonté inflexible mise au service de ce qu'on considère comme le salut de l'Etat, et un manque absolu de pitié pour toutes les douleurs qui pourraient être occasionnées par la poursuite

de ce but, sont les deux caractéristiques de la moralité prussienne. Et il va de soi que dans les circonstances tragiques de la guerre, vis-à-vis de peuples et d'hommes de race différente, ces qualités ont pu amener les conséquences énormes qui, en ce moment, exaspèrent la sensibilité française.

Qu'on se défende donc contre un ennemi inhumain, qu'on jure d'annihiler, après la victoire, la puissance d'une caste politique qui a élevé à la hauteur d'un principe ce manque de pitié. Mais qu'on ne dévie pas, en jurant vengeance contre le peuple allemand, pour des instincts de sauvagerie qu'il ne possède pas ! HOMO.

La suspension du „Vorwärts“

Les agences officielles allemandes ont répandu pendant quelque temps des nouvelles sur la réconciliation, au moins momentanée, entre la social-démocratie allemande et la bourgeoisie de l'empire, sur l'enthousiasme de la classe ouvrière pour la grande « guerre défensive ». Toute la fraction socialiste du Reichstag aurait voté pour les crédits militaires, c'est-à-dire pour la guerre ; le Comité directeur du parti socialiste allemand aurait protesté contre les résolutions de l'Internationale ouvrière favorables à la Belgique brutalisée ; d'un autre côté, le gouvernement aurait levé l'interdiction de vente des journaux socialistes dans les casernements militaires et dans les gares des chemins de fer impériaux.

On laissait même sous-entendre que la social-démocratie serait récompensée après la guerre de l'aide précieuse de son attitude patriotique, qui libérerait le gouvernement impérial de tous les dangers d'une fermentation révolutionnaire sur les derrières de ses armées. Est-ce qu'on aurait promis aux socialistes allemands, comme prix d'une trahison de leurs idées internationales, ce suffrage universel en Prusse, pour lequel ils ont lutté en vain pendant de si longues années ? Ne fallait-il pas se souvenir de ce mot fameux de nos chefs de l'aile droite du parti socialiste, Wolfgang Heine, qui avait proclamé, longtemps avant la guerre, l'échange « des canons pour des droits populaires » ? Une telle attitude, en déshonorant le parti socialiste allemand, aurait porté un coup mortel à la fierté de l'Internationale ouvrière.

Mais, il y a quelques jours, nous avons lu une petite nouvelle qu'aucun communiqué Wolff ne répandait à travers l'Europe : « Les autorités militaires des Marches du Brandebourg ont supprimé l'organe principal de la social-démocratie, le « Vorwärts »... (1)

En toute autre occasion, cette persécution nous aurait peiné beaucoup. Mais à la date actuelle, elle nous a comblé de joie : c'était l'attestation officielle de l'innocence de nos frères allemands, la preuve qu'il n'y avait aucun pacte secret entre eux et le gouvernement impérial, la preuve qu'ils ont toujours continué la bonne lutte. Car, si l'attitude courageuse du « Vorwärts », c'est-à-dire du parti socialiste dont il était le porte-parole, n'aurait pas gêné beaucoup le gouvernement, celui-ci n'aurait pas risqué l'impression désastreuse que la suspension de cet organe a dû exercer sur la classe ouvrière allemande, sur ce tiers du peuple allemand qui a voté et s'est solidarisé en toute occasion avec le « Vorwärts » et la social-démocratie.

(1) Quelques jours après, elles retirèrent leur défense... le chat se plaît à jouer avec la souris. La signification de l'acte reste...

Nous avons d'ailleurs pu faire des recherches qui nous ont expliqué ce coup de théâtre.

Le « Vorwärts » dans ses éditions quotidiennes de ces derniers temps, a protesté toujours contre le chauvinisme populaire, contre les cruautés commises en Belgique, contre les excès de la guerre offensive. Et nous avons pu aussi nous convaincre que l'attitude de la social-démocratie vis-à-vis du fait de la guerre lui-même n'était point si unanime que l'agence Wolff s'était appliquée à le faire croire.

S'il est vrai que le député Frank, un des chefs de l'aile droite, s'est engagé comme volontaire de la guerre, il reste établi, d'un autre côté, que quatorze députés du parti ont voté « contre » les crédits militaires.

Liebknicht l'a proclamé lors d'une tournée en Belgique destinée à trouver des documents pour ouvrir les yeux de la classe ouvrière allemande, pour lui montrer quels méfaits ont été commis en son nom et en celui du peuple allemand.

La réunion dans laquelle Liebknicht voulait rendre compte de sa mission, — à Stuttgart, capitale du plus libéral des Etats allemands, — a été pourtant interdite par les autorités militaires. Mais cela ne diminuera aucunement la portée de l'acte de Liebknicht.

La classe ouvrière allemande, en apprenant qu'on fermait la bouche à son député, se dira qu'on voulait l'empêcher de dévoiler la vérité. Elle commencera à se demander si réellement le peuple allemand a été attaqué sans provocation par des voisins envieux (comme on voulait le lui faire croire); et — quelques revers des armes aidant — l'enthousiasme guerrier pourrait vite se transformer en indignation vis-à-vis des fauteurs du terrible carnage.

Ne désespérons pas que le socialisme allemand ne s'élève malgré tout, en ces graves circonstances, à la hauteur de sa mission historique et qu'il ne sauve son honneur et celui de l'Internationale ouvrière.

PROLES.

Les dangers de la paix à venir

Lorsque cette guerre a éclaté, personne en France ne savait au juste pourquoi on se battait, sinon qu'il fallait repousser l'attaque venant de l'autre côté de la frontière.

Une enquête assez approfondie que nous avons menée en Allemagne, nous a démontré que la mentalité des masses allemandes, à la même date, était absolument identique. Personne ne savait dire ce que son pays désirait obtenir de la France ou de la Russie. Tout le monde prétendait qu'il faudrait faire son devoir « pour protéger la patrie contre l'attaque du voisin ».

Nous nous sommes efforcés, en nos études sur les responsabilités de la guerre (1), de démontrer que la principale coupable de la conflagration a été l'anarchie juridique de l'Europe, le manque de provisions arbitrales pour le règlement des conflits même secondaires et l'antithèse des deux systèmes d'alliance, qui devait fatalement étendre à l'Europe entière des querelles locales, en atteignant même des peuples qui n'étaient pour rien dans la dispute initiale.

Nous nous sommes efforcés aussi de démontrer que la diplomatie allemande, complice des desseins autrichiens, était tout de même coupable d'une faute qui, dans les conditions générales sus-indiquées, devait fatalement amener le malheur général, mais que les masses allemandes, mal renseignées sur les intrigues diplomatiques, croyaient sincèrement, quoique à tort, être impliquées dans une guerre défensive.

Tout le monde, des deux côtés du Rhin, luttait donc contre un danger imaginaire et fictif, et ce pitoyable malentendu a fait naître « l'enthousiasme

guerrier » et la haine réciproque de deux grandes nations. Il n'y avait aucun litige réel entre la France et l'Allemagne, aucun conflit d'intérêt à résoudre, aucun point d'honneur à venger...

On aurait donc pu croire que cette guerre, qui n'avait nul but à atteindre, serait au moins facile à terminer.

Hélas ! il n'en est point ainsi.

La guerre elle-même — par la surexcitation générale qu'elle a fait naître, par ses cruautés qui ont créé un besoin de vengeance, par les victimes qu'on ne voudrait pas avoir sacrifiées en vain — a produit des fins pour lesquelles on lutte maintenant : la vengeance, la compensation pour les dommages subis, l'annihilation de la puissance de l'adversaire.

En expliquant ce processus psychologique, nous nous réservons toutefois de faire appel à la raison des peuples pour qu'elle ne se laisse pas prendre dans un engrenage terrible. Les deux premiers mois de la guerre avec leurs victoires et leurs défaites consécutives ont démontré que les adversaires ont des forces approximativement égales. Une lutte jusqu'à l'écrasement de l'un deux devrait fatalement durer pendant de longs mois, voire des années. Au lieu de trouver une compensation pour les sacrifices et les dommages subis dans les deux premiers mois de la lutte, on multipliera ces sacrifices. Les cruautés et les représailles, et les représailles des représailles ne mèneront à aucune fin raisonnable. Elles accumuleront seulement des souffrances inouïes, des deux côtés de la barricade. Humilier l'adversaire par une défaite honteuse — si elle était possible — ne servirait à rien, sauf à l'exciter à une guerre de revanche, à perpétuer et à aggraver les charges militaires qui pèsent sur tous les peuples.

Reste un dernier argument pour la guerre à outrance : la possibilité de conquérir des avantages auxquels on n'avait pas pensé au début, mais que « l'inspiration des champs de bataille » aurait fait entrevoir.

En effet, des fantaisies multiples ont vu le jour, des rêves d'avenir terribles... On anéantira le peuple allemand, on le mettra « hors d'état de nuire ».

Comment faire ?

Personne n'ose penser à un carnage général qui effacerait une notable partie des 70 millions d'Allemands; l'esclavage n'est plus guère de notre siècle; l'assujettissement à la Napoléon a conduit à Leipzig et à Waterloo.

Obliger l'Allemagne, contre son gré, à ne garder qu'une armée restreinte ? Napoléon l'a essayé après sa victoire de Iéna. Par le traité de Tilsitt, il s'est annexé la moitié de la Prusse, il se réservait le droit de garnison dans les forteresses des provinces qui restaient au royaume. Il voulait contrôler sérieusement l'exécution de la promesse prussienne de ne garder qu'un certain nombre de troupes. Le résultat ? L'éveil de toutes les consciences allemandes, la réorganisation militaire prussienne, la réalisation du service militaire général et — nous l'avons dit — Leipzig et Waterloo...

D'autres écrivains français projettent la destruction de l'empire allemand et particulièrement de la prédominance prussienne. On rétablirait une sorte de Confédération du Rhin... Utopie plus irréalisable à la longue, aujourd'hui, qu'au début du XIX^e siècle. Les Allemands, entre temps, ont connu les bienfaits de l'unité nationale, la réalisation de cet idéal de longs siècles; ils ont pu apprécier que cette unité multipliait leurs forces intellectuelles, morales et économiques. Ils ne se résigneraient jamais — et il serait même injuste et atroce de le leur demander — de se résigner à un acte aussi rétrograde que serait la suppression du lien national. Ces rêves sont irréalisables et ils sont indignes de la France. Elle s'est honorée en aidant les Italiens à conquérir leur unité nationale, en aidant les Américains et les Grecs à fonder leur indépendance. Elle ne voudra pas se déshonorer devant l'histoire en forçant le peuple allemand à vivre, sur

son propre territoire, sous un régime politique qui est contraire à sa propre volonté.

Ces rêves d'ailleurs sont utopiques aussi pour cette raison que la France démocratique et socialiste, quoique déchirée par les douleurs accumulées, ne consentirait jamais à une vengeance aussi contraire au génie national.

Il n'y a qu'une chose qui serait conforme aux traditions françaises : Libérer par les armes les peuples retenus sous un joug détesté, comme ont fait les armées de la Révolution. La France victorieuse organisera un plébiscite en Alsace et en Lorraine, pour que les Alsaciens et les Lorrains décident eux-mêmes s'ils veulent appartenir à la France ou à l'Allemagne. La France s'humilierait en doutant du résultat de ce libre choix populaire. La France libérera les Danois du Schleswig septentrional et les Polonais de Posnanie, et leur permettra de se joindre à leurs compatriotes du Danemark et de la Pologne ressuscitée. Mais elle se gardera bien de commettre la faute que Bismarck a commise en 71 et de s'annexer une province, contre la volonté de ses habitants.

Elle respectera l'indépendance de l'Allemagne en se contentant de lui procurer la possibilité de se donner une constitution à son propre choix, sous la protection, s'il y a lieu, des armées françaises, qui se retireront après l'établissement du nouveau gouvernement issu de la volonté de son peuple.

Quiconque connaît les sentiments des masses populaires allemandes ne peut douter que des libres élections faites d'après le suffrage universel et avec des circonscriptions égales, amèneraient une majorité démocratique qui repousserait de son propre gré le rétablissement d'une oligarchie prussienne, s'appuyant sur le suffrage restreint et dirigée par la caste militaire, vivant pour des idées de domination et de conquête. La France, en aidant ainsi à la libération du peuple allemand, s'en ferait un ami sûr, un frère reconnaissant...

La seule difficulté qui pourrait s'opposer à cette solution — toujours en supposant la victoire des armées alliées — serait le veto russe. Une république allemande ne pourrait guère lui paraître comme un voisin agréable. L'opposition radicale au sein du peuple russe pourrait en tirer trop d'encouragement. La Russie, nous le craignons bien, s'accommoderait plutôt d'avoir — comme par le passé — comme voisin un empire militariste, qu'une république pacifique. Mais peut-être les conseils français et anglais pourraient-ils, malgré tout, prévaloir au congrès qui fixerait les conditions définitives de la paix ?

Sommes-nous tombés nous-mêmes dans l'utopie, dans des rêves à atteindre par la victoire ?

Telle n'était point notre intention. Nous ne voulons point demander à la France qu'elle continue la campagne, qu'elle accumule des ruines, qu'elle verse le sang de ses enfants et de ses adversaires, pour faire, au cas de la victoire, le bonheur du peuple allemand. Qu'on en finisse avec la guerre, qu'on fasse la paix sur la base du statu quo et qu'on laisse aux Allemands le soin de se libérer eux-mêmes ! Rien ne pourrait nous sembler plus raisonnable.

Nous avons voulu seulement démontrer le danger des desseins qu'on nourrit dans les milieux chauvins et montrer que la victoire totale, si elle était atteinte malgré tout, après une campagne longue et douloureuse, devrait au moins aboutir à des solutions conformes au génie français.

Un exemple pour la bonne foi des communiqués officiels

Le 18 août, le journal officiel du royaume belge de Bruxelles publia le communiqué suivant : « Toute incursion vers Bruxelles semble définitivement arrêtée. » Deux jours après, le 20 août, Bruxelles était occupé par les troupes allemandes.

Edit. resp. H. Bornand. — Imp. Ruedi, Lausanne

(1) Dans nos numéros du 26 septembre et du 3 octobre.